

à lire

Madame, Monsieur,

Cette année 2020, tellement chahutée par la crise sanitaire provoquée par le coronavirus COVID-19, ne sera définitivement pas une année comme les autres. A quelques exceptions près, notre vie sociale aura été réduite à peau de chagrin, paralysant notre activité économique, notre vie associative et nos festivités. S'il est difficile aujourd'hui d'en percevoir toutes les conséquences à long terme, il nous appartient cependant d'anticiper, tant que possible, les actions et transformations qui nous permettront de surmonter collectivement cette crise majeure. Dans ce temps ralenti, la Municipalité poursuit inlassablement son travail et reste à l'écoute de tous. D'importants travaux de voirie et d'effacement des réseaux sont achevés (place du Tripot) ou en cours d'achèvement (rue Saint-Etienne au niveau du parvis de l'EHPAD Sainte-Marie).

Les travaux intérieurs de rénovation et mise aux normes de la Salle des Carmes vont bon train.

Le renouvellement de la délégation de service public d'assainissement est lancé. Le contrat d'entretien de notre éclairage public est en cours de renégociation. La procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme va bientôt nous permettre de lancer la dernière étape d'enquête publique. L'annulation

des nombreuses manifestations de fin d'année (cérémonie des

Maisons fleuries, célébration de Sainte-Cécile/Sainte-Barbe, marché de Noël, spectacle de Saint-Nicolas, repas des Anciens...) nous renvoie à 2021, avec l'espoir de vous retrouver toutes et tous en bonne santé. En

l'absence de la traditionnelle cérémonie de vœux,

qui sera remplacée par un message vidéo mis en

ligne sur le site Internet de la commune

www.vic-sur-seille.fr, j'aurai le plaisir de vous

retrouver dès que la situation nous l'autorisera.

Dans cette attente, je vous souhaite de profiter le

mieux possible des fêtes de fin d'année.

Jérôme End

Maire de Vic-sur-Seille

Président de la Communauté de Communes du Saulnois

J'achète Moselle Sud
Dans le Saulnois

+25% offert pour toute commande sur jachetemosellesud.fr

voir conditions d'achat sur <https://jachetemosellesud.fr>

100€

Année scolaire 2020/2021

161 élèves ont repris le chemin de l'école lors de la dernière rentrée scolaire.
Les effectifs se décomposent comme suit :

**Ecole Maternelle : 53 élèves
répartis sur 2 classes**

PS/MS : 26 élèves avec Mme EUGE
MS/GS : 27 élèves avec Mme DUREY



**Ecole Élémentaire : 108 élèves
répartis sur 5 classes**

CP : 18 élèves avec Mme CURIN
CP/CE1 : 22 élèves avec Mme MAYER
CE1/CE2 : 22 élèves avec
Mme NONNENMACHER
CE2/CM1 : 23 élèves avec
Mme KUNTZ
CM1/CM2 : 23 élèves avec
Mme INGLEBERT

Rappelons que Vic-sur-Seille, outre ses enfants, accueille également ceux de Chambrey et Xanrey, les enfants confiés à la MECS Les Tilleuls, ainsi que quelques enfants de villages environnants bénéficiant de dérogations.

Cette rentrée s'est effectuée avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé, parfaitement mis en œuvre par les deux directions des écoles.

Un arrêté municipal rend obligatoire le port du masque autour des établissements de la commune depuis le 5 novembre 2020.

PATRIMOINE DE VIC-SUR-SEILLE PARTAGÉ AVEC LES ENFANTS



Jeudi 15 octobre 2020, la classe de CM1-CM2 de Mme Inglebert accueillait deux intervenantes spécialistes de l'architecture et du patrimoine, qui ont pu, en toute sécurité dans le respect des gestes-barrières, faire réfléchir les élèves à leur environnement patrimonial. Vanessa Varvenne, Historienne du Patrimoine et Aline Toussaint, Architecte-urbaniste, toutes deux installées à Gérardmer, ont animé deux ateliers pédagogiques pour inciter les enfants à repérer et à comprendre le patrimoine de Vic-sur-Seille.

A l'aide d'une frise chronologique, les enfants ont identifié et situé les principaux monuments de Vic-sur-Seille pour les replacer dans leur contexte historique. L'échange a

permis d'aborder les différents types de patrimoine, du grand paysage aux peintures de Georges de la Tour, des belles demeures urbaines aux éléments plus modestes tels que les chasse-roues.

En construisant une maquette de l'Hôtel de la Monnaie, les élèves ont appréhendé l'architecture du bâtiment. Ils ont appris à regarder ses composantes : les ouvertures, les meneaux, les vitraux, les décors et le balcon qui a été ajouté lors de sa rénovation au début du 20e siècle.

L'intervention, souhaitée et mise en place par la municipalité de Vic-sur-Seille, s'inscrit dans une démarche plus générale pour la mise en place d'un « Site Patrimonial Remarquable » ou SPR. Annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune, ce SPR permettra, grâce à une réglementation adaptée, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine Vicois.



LES JEUNES DIPLOMÉS VICOIS DE L'ANNÉE HONORÉS !

Crise sanitaire oblige, la traditionnelle cérémonie annuelle des diplômés Vicois (brevet des collèges, cap, bep, bac pro et filière générale) a été repensée cette année sous un autre format. Les lauréats ont ainsi reçu leur récompense au travers d'une remise individuelle, le vendredi 16 octobre 2020, entre 18h et 20h, à la Salle du Tribunal. Chacun a pu recevoir une carte cadeau offerte par la municipalité, des goodies du Département de la Moselle, ainsi que le livre « Les mondes oniriques » édité par l'association ARTSENIC, en soutien à la création artistique locale. Félicitations à tous ces jeunes. L'avenir leur appartient.

LA GRANDE TRAVERSÉE DES ALPES DE L'ÉQUIPE ULTR'AMITIE

Auberie Bachorz, nouvelle habitante Vicoise, et son amie Florine Masson, deux jeunes filles au grand cœur, en partenariat avec l'Association LA PEDIATRIE ENCHANTEE qui œuvre pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés, ont décidé de relever le défi : parcourir en courant 620 kms entre Thonon-les-Bains et Nice.

Chaque kilomètre parcouru a été mis en vente 2 € au profit de l'association.

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir cet élan de solidarité en participant à hauteur de 75 kms, soit 150 €.

Un grand bravo à elle 2, puisque l'objectif a été atteint !



VOS SAPEURS-POMPIERS ONT BESOIN DE VOUS



Les unités opérationnelles de Château-Salins, Vic-sur-Seille et Xanrey recherchent activement des volontaires prêts à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers et renforcer la distribution des secours au profit de la population de ce bassin de vie.

Que vous soyez une femme ou un homme, âgé de 16 à 55 ans, et si vous résidez dans les communes de Château-Salins, Vic-sur Seille, Xanrey, ou dans les villages environnants, vous pouvez les rejoindre, en contactant la caserne la plus proche de votre lieu de résidence.

Vous y découvrirez l'engagement de sapeur-pompier volontaire autour des valeurs d'altruisme, de créativité, de dévouement, de disponibilité, d'engagement, d'esprit d'équipe, d'exemplarité et de respect. Vous serez également formé(e) aux interventions d'urgence. Ces formations sont reconnues dans le domaine civil (secourisme, service de sécurité...).

Les Sapeurs-Pompiers, ce sont également les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) : une belle aventure pour les jeunes !

Lieutenant Olivier Kuntz / Unité de VIC-SUR-SEILLE / vic@sdis57.fr / Contact : 03.87.05.15.13 / Courriel : volontariat@sdis57.fr



CCAS : À QUOI ÇA SERT ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est ouvert à tous les habitants de notre petite cité : c'est un "contact de proximité". Il est là pour les soutenir dans leurs demandes, leurs préoccupations, quelles qu'elles soient, pour solutionner tout problème d'ordre administratif et social, dans le respect de la confidentialité.

Des permanences sont mise en place, les mardis et jeudis de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie (03.87.01.14.14). Pour ce faire, il est important de bien se munir de ses papiers lors du rendez-vous. Le CCAS peut également se déplacer dans certains cas d'impossibilité.

Le CCAS est à l'écoute des personnes âgées isolées, en particulier dans le cadre de plans comme celui "Canicule", "Grand froid" et pendant les récentes périodes de confinement... Une formulaire d'inscription a récemment été distribué dans les boîtes aux lettres pour recenser les personnes qui souhaitent être appelées : il suffit de le retourner en Mairie. Un contact téléphonique toujours bien apprécié, qui rassure celles et ceux qui connaissent la solitude...



UNE MUTUELLE VILLAGE POUR TOUS

Un an après la mise en place de la Mutuelle Village en lien avec ALMUTRA, une nouvelle réunion d'information s'est tenue début octobre à la Salle du Tribunal pour présenter l'offre de cette mutuelle, dont les objectifs sont de mutualiser les moyens pour faire baisser les cotisations, d'apporter trois niveaux de garantie pour s'adapter aux besoins de plus grand nombre et de proposer un tarif identique quel que soit l'âge de l'assuré(e).

LES SENIORS SE FORMENT À L'INFORMATIQUE

Vendredi 16 octobre dernier, le groupe "Atelier Informatique" terminait aujourd'hui sa session de formation à la Maison France Services de Vic-sur-Seille. Une action en lien avec les Établissements Hospitaliers de Dieuze, qui a rencontré un beau succès à Vic-sur-Seille et qui pourrait être renouvelée en 2021



DES BRUMISATEURS OFFERTS CET ÉTÉ AUX AÎNÉS DE LA COMMUNES

Une opération "brumisateurs" a été menée cet été, en lien avec la MSA Lorraine, partenaire de la maison France Services de Vic-sur-Seille, qui a accepté de subventionner l'initiative.



La municipalité Vicoise a ainsi effectué une livraison de brumisateurs auprès de ses 115 aînés âgés de 75 ans et +.

Les flacons ont été remis à domicile, dans le respect des gestes barrières. L'occasion aussi de prendre des nouvelles et pour certains de rompre la monotonie du quotidien.



UN MÉDIATEUR MUNICIPAL INSTALLÉ

Monsieur Xavier Urbain a été nommé, au cours de l'été, médiateur municipal de Vic-sur-Seille. Cette fonction, qui est exercée à titre bénévole et qui n'existait pas jusqu'alors, participe à la démarche de la nouvelle équipe municipale de favoriser l'amélioration constante du dialogue et de l'efficacité de l'action communale.

Le recours au médiateur municipal est un service gratuit. Il reçoit en mairie sur rendez-vous dans le cadre d'une permanence, avec pour mission de :

- proposer toute mesure permettant la prévention des litiges et contentieux pouvant opposer les administrés aux services publics municipaux ;
- proposer toute solution amiable pour le règlement des litiges opposant les administrés à la commune, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur, en toute indépendance ;
- faire des propositions de réforme de l'administration communale pour améliorer si nécessaire la qualité des relations et des réponses apportées aux usagers par les différents services de la commune.

Un rapport annuel retraçant les conditions d'exercice de sa mission lui sera demandé et sera présenté pour information au conseil municipal.

UN NOUVEL INFIRMIER LIBÉRAL SUR LA PLACE



La Municipalité a le plaisir d'accueillir Monsieur Dimitri Stritar, nouvel infirmier libéral, qui exerce au 12, place Jeanne d'Arc. Elle lui souhaite la bienvenue.

Permanence au cabinet : du lundi au samedi, de 10h00 à 11h00.

Soins à domicile 7j/7.

Tél. 06.50.24.59.17.

E-Mail : arseneaime@outlook.fr

VIE DU CONSEIL DE FABRIQUE



Dominique Zimmermann vient de tourner la page de 18 années de présidence active au sein de notre Conseil de Fabrique et en faveur de notre église Saint-Marien. Son départ sera suivi de celui de Denise Andrée, trésorière, également touchée par la règle de limite dans le temps.

Nos sincères remerciements pour leur investissement indéfectible au service de notre église toutes ces années !

PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : UNE BRIGADE VERTE CRÉÉE À VIC-SUR-SEILLE



La municipalité a acté au cours de l'été la mise en place d'une brigade verte sur son ban communal, en conventionnant avec l'association "Les Rangers de France du Grand Est", représentée par son Président Eric Muller, et aux côtés de Stéphane Corbeil, initiateur du projet et lui-même membre actif au sein de cette association. Jérôme End, Maire, a signé la convention bipartite, s'appuyant sur la décision unanime du conseil municipal à ce sujet.

Vic-sur-Seille peut ainsi compter sur l'implication bénévole de quatre équipiers (Stéphane Corbeil, Nicolas Lebon, Jean-Luc N'Guyen et Franck Didier) qui participent à la protection et la valorisation de la nature, de sa faune et de sa flore, la mise en place d'actions préventives et pédagogiques auprès du public, l'initiation à la topographie et la cartographie, l'organisation de randonnées ou de journées de nettoyage de la nature, ainsi qu'à la surveillance de lieux sensibles au travers de patrouilles champêtres, sans pour autant disposer d'aucun pouvoir de police, ni se substituer aux services de la gendarmerie ou de l'ONF par exemple.

Cette fonction préventive conserve, de nos jours, tout son intérêt qui se veut, avant tout, pédagogique. Avec le développement du tourisme vert, la hausse de la fréquentation publique des espaces naturels, les risques d'atteinte sanitaires et écologiques sur un environnement le plus souvent fragilisé, les Rangers de France Grand Est s'inscrivent en sentinelles de la nature.

Les Rangers, se promenant en forêt dans les endroits les plus reculés, peuvent signaler aux autorités locales les décharges sauvages, abandon d'ordures à la sauvette, saccages furtifs des plantations, gibier blessé ou abandonné, feux forestiers naissant, etc... Loin de vouloir se transformer en justiciers, ces personnes en uniforme offrent la somme de leurs observations à qui de droit, laissant aux autorités compétentes - et à elles seules -, la tâche de remédier aux dommages.

Leur présence sera un atout précieux pour faire diminuer certaines incivilités courantes et, jusqu'à présent, trop rarement sanctionnées.



UNE OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE » MOBILISATRICE



La municipalité Vicoise propose chaque année une à deux actions en faveur du nettoyage de la nature.

Cette année, elle a pu compter sur le renfort très appréciable des Rangers du Grand Est, venus prêter main forte aux nombreux bénévoles enfants et adultes qui s'étaient mobilisés pour l'occasion.

Cette matinée s'est déroulée quelques jours avant que le second confinement ne soit annoncé par le gouvernement.

Il aura permis un enlèvement d'une centaine de pneus, de bâches, produits de vidange de voiture, pots de peinture et autres déchets abandonnés sur les bas côtés des chemins ruraux de la commune. Sans oublier des dizaines de canettes aluminium ou en verre de bières et sodas jetés par des automobilistes peu scrupuleux.

La brigade verte de Vic-sur-Seille mise en place cet été 2020 devrait permettre une vigilance accrue et prévenir ce type de comportements.



UN PIGEONNIER CONTRACEPTIF EN COURS DE RÉALISATION

Pour lutter contre une surpopulation de pigeons, plusieurs solutions existent : le piégeage, la présence naturelle de rapaces ou l'appel à un fauconnier par exemple. La mise en place d'un pigeonnier contraceptif est également une solution moins connue mais très efficace sur le long terme.

C'est cette dernière solution que la Municipalité de Vic-sur-Seille est actuellement en train de déployer, grâce au concours de plusieurs élus et bénévoles.

La réalisation de la structure devrait être achevée d'ici quelques semaines. Plusieurs propriétaires seront également contactés très prochainement pour accompagner cette action de salubrité publique et se mettre en conformité à leurs obligations.



L'EAU DU ROBINET

L'eau qui coule de nos robinets provient du forage du Syndicat des Eaux de Bénamont. Ce forage se situe sur la route de Lunéville, après la commune d'Arracourt. Vic-sur-Seille a adhéré au syndicat en 1976. Avant cette date, l'eau provenait de différentes sources situées autour de Vic.

Cela fait donc 44 ans, que notre potable est extraite de la nappe dite du grès Vosgien. En effet, le forage va puiser l'eau à 535 mètres de profondeur dans le grès qui est une roche poreuse. L'eau ainsi puisée est régulièrement contrôlée et traitée dans le respect de la réglementation et conformément aux exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les travaux de réparation et de renouvellement du réseau d'eau et du forage sont à la charge du Syndicat, qui finance son fonctionnement et ses investissements principalement sur la consommation d'eau facturée par la Saur, gestionnaire pour le compte du Syndicat dans le cadre d'une délégation de service public, une partie de la facture concernant la part qui revient au Syndicat.

L'eau est un bien précieux ; ne la gaspillons pas.



CADRE DE VIE : DE LA COULEUR ET DE LA MAGIE À CHAQUE SAISON

La Commission « Environnement et Cadre de vie » co-présidée par Stéphane Corbeil et Viviane Godot s'est illustrée fin octobre en apportant de jolies couleurs halloween à l'entrée nord de la commune et au carrefour avenue Général de Gaulle - route de Moyenvic. Elle récidive à l'approche des fêtes de Noël. Bravo à l'ensemble des membres et bénévoles.



UNE SAINT-CHRISTOPHE 2020 ENSOLEILLÉE ET FRÉQUENTÉE

Après le Carnaval du Saulnois (1er mars 2020), il s'agissait de la deuxième manifestation d'envergure permettant à Vic de retrouver un peu de vie suite à la crise sanitaire. Les habitants et visiteurs ont répondu présents pendant les trois jours de la fête, les 25, 26 et 27 juillet.

Comme de coutume, les forains étaient installés au cœur du village. Le dimanche a eu lieu la bénédiction des véhicules, suivi le soir d'un feu d'artifice proposé par la mairie.

Tout s'est bien déroulé, tout en respectant les gestes barrières !



UNE BROCANTE, MARCHÉ DU TERROIR ET JOURNÉES DU PATRIMOINE : UNE COMBINAISON HEUREUSE

Le Foyer Georges de La Tour, son Président Michel Prugnon et l'ensemble de ses équipes, ont permis l'organisation d'une animation unique, le 20 septembre dernier, couplée aux journées du patrimoine et au marché du terroir, qui a formidablement animé la Cité. Le charme des petites rues escarpées rend unique la brocante Vicoise. Très prisée des connaisseurs, celle-ci ne fêtait pas pour rien cette année sa 20ème édition. Les visiteurs se sont comptés par milliers pendant la journée.

DISPOSITIF COMMUNAL D'AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES : UNE PREMIÈRE RÉALISATION RÉCEPTIONNÉE



La Municipalité Vicoise a adopté cet été un dispositif pluriannuel d'aide à la rénovation des façades. L'enveloppe globale allouée à ce dispositif est de 60.000 €, à raison de 10.000 € / an.

Le succès de cette initiative s'est traduit par le nombre de dossiers déjà reçus et instruits, puisque cinq dossiers ont déjà été validés pour 2020 et un dossier pré-engagé pour 2021.

La première réalisation soutenue vient d'être réceptionnée sur place par Jérôme End, Maire, accompagné d'Agnès Maschino, Adjointe au Maire en charge des Finances, de l'Habitat et de l'Urbanisme. Ils ont ainsi pu saluer et féliciter Claude Boulard pour sa démarche, qui contribue à la valorisation de son immeuble, en même temps qu'à l'image de son environnement direct et de la cité en général.

<https://www.vic-sur-seille.fr/demarche-administrative/urbanisme/renovation-des-facades>



LA PIZZÉRIA DEVIENT... PIZZA PER LEI

Bienvenue aux nouveaux gérants et pleine réussite dans leurs projets !

VIC A LIRE EST ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VIC SUR SEILLE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **END Jérôme**

COMITÉ DE RÉDACTION : **END Jérôme – KUNTZ Olivier – JOVIEN Jeannine – LABAT Jean-Yves – LUCHS Amandine – MASCHINO Agnès – MIELE Peggy – ROESS Emilien – SCHELLENBERG Sylvie – URBAIN Xavier**

CONCEPTION GRAPHIQUE : **CHAMPENOIS Cédric**

DATE DE PUBLICATION : Décembre 2020

22, place Philippe Leroy - 57630 VIC-SUR-SEILLE - Tél : 03 87 01 14 14 - Fax : 03 87 01 10 77

E-mail : mairie.vicsurseille@wanadoo.fr - Site internet : www.vic-sur-seille.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/msap.vicsurseille.9>

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00 - Le samedi : 9h00-12h00